



Arrêté du 16 octobre 1987

approuvant l'inscription à l'inventaire du
bâtiment no 25
parcelle no 1076
sis sur la commune de Pregny-Chambésy

LE DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

vu la proposition d'inscription à l'inventaire, à titre historique, du bâtiment no 25, sis sur la parcelle no 1076, feuille no 24 du cadastre de la commune de Pregny-Chambésy, inscrit au nom de Monsieur Raymond BARBEY;

vu l'intérêt historique des dépendances du domaine de la Grande Pierrière, aujourd'hui séparées de la maison de maître sur le plan cadastral et entièrement consacrées à l'habitation;

attendu que les transformations récentes apportées au bâtiment ne modifient guère l'aspect d'origine d'un ensemble formé de deux volumes décalés, vraisemblablement constitué dans le courant du 18e siècle;

vu la présence dans la cour d'une fontaine en calcaire portant la date de 1869;

attendu que le propriétaire a été invité à communiquer ses observations éventuelles le 14 octobre 1986;

vu le préavis de la commune du 13 mai 1987;

vu le préavis de la commission des monuments, de la nature et des sites du 31 août 1987;

vu, en droit, la loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites du 4 juin 1976, articles 7 à 9; le règlement d'exécution de ladite loi, articles 16 à 18,

A R R E T E :

Article 1

Le bâtiment no 25, au sens des considérants, est inscrit à l'inventaire des immeubles dignes d'être protégés.

Article 2

Une ampliation du présent arrêté est notifiée au propriétaire.

le Conseiller d'Etat chargé du
département des travaux publics :

Christian GRUBER

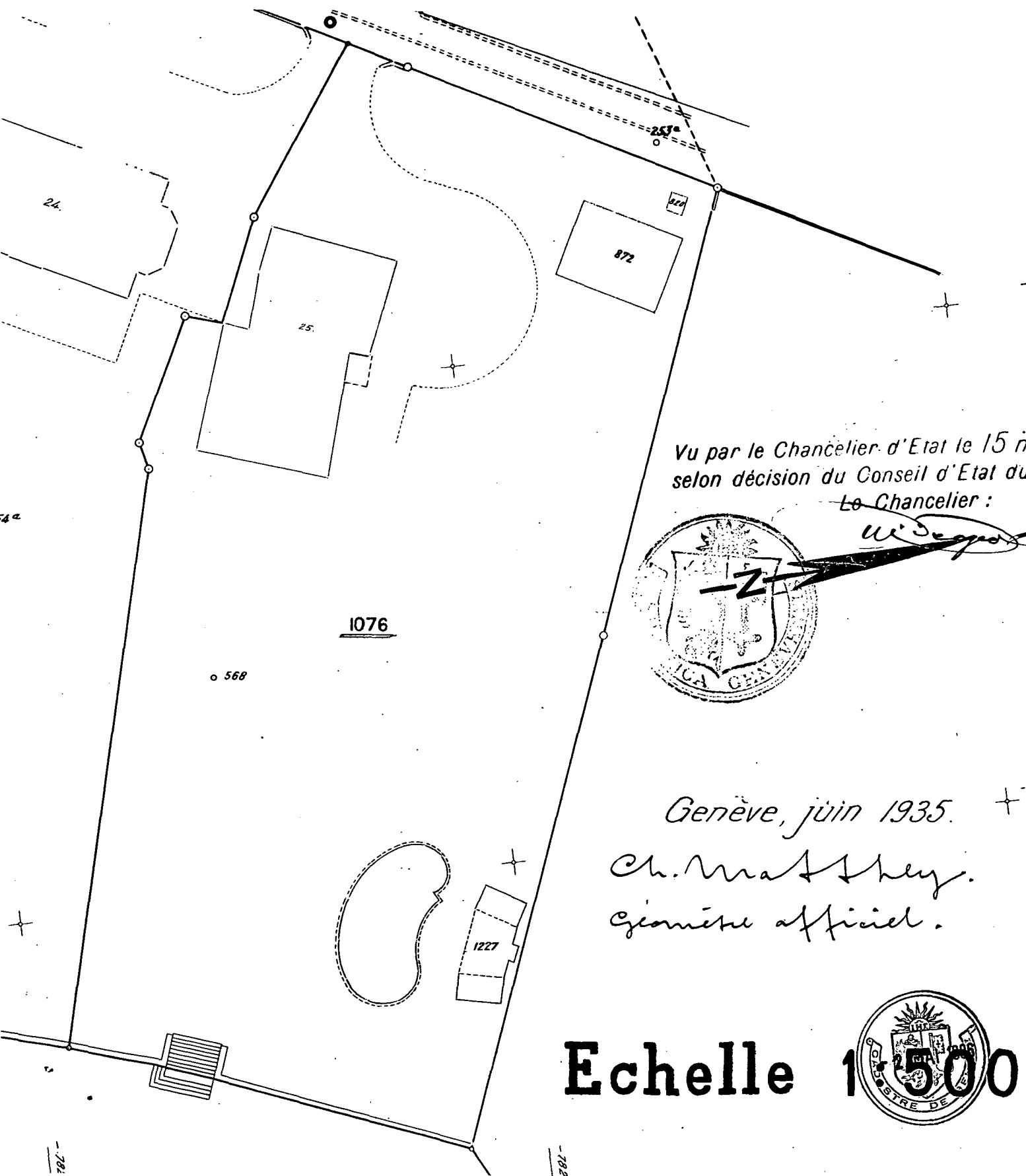
La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Conseil d'Etat, conformément à la loi sur la procédure administrative, dans les 30 jours dès sa notification.

Extrait du plan cadastral 24

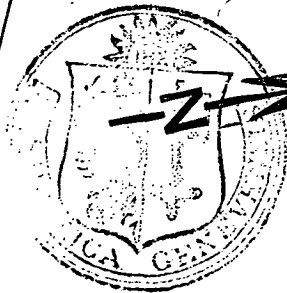
Reproduction interdite. Les infractions peuvent être poursuivies par voie pénale

Commune de PREGNY-CHAMBÉSY

Echelle 1:500



Vu par le Chancelier d'Etat le 15
selon décision du Conseil d'Etat du
Le Chancelier :



Genève, juin 1935.

Ch. Maththey.
Géomètre officiel.

Echelle 1:500

